

POURQUOI ADHÉRER À L'UGVC ?

UNION GÉNÉRALE DES VITICULTEURS POUR L'AOC COGNAC

Ensemble, plus forts pour l'avenir du Cognac

Chères viticultrices, chers viticulteurs,

Le cœur de notre métier est notre vignoble. Il est aussi le moteur de l'économie de notre région et une part essentielle de notre patrimoine. Pourtant, aujourd'hui, nous faisons face à des défis majeurs : les baisses de contrats, le rendement, les contraintes environnementales et règlementaires, la surtransposition...et la crise.

Ces défis, nous ne pouvons pas les affronter seuls. C'est pourquoi, l'Union Générale des Viticulteurs pour l'AOC Cognac (UGVC) a une mission essentielle : **être votre porte-voix et votre partenaire au quotidien.**

Comme nous le savons tous, ces temps de crise jettent un voile sur notre avenir. Cependant, nous vous invitons à nous rejoindre pour transformer cette période en opportunité et mettre en œuvre une nouvelle politique syndicale et contribuer au renouveau de l'UGVC.

Pourquoi adhérer à l'UGVC ?

- **Pour être défendu.** Nous agissons sans relâche pour défendre la valorisation de nos productions. En rejoignant l'UGVC, vous renforcez notre capacité à négocier et à sécuriser un revenu juste pour chaque viticulteur.
- **Pour être accompagné.** Les questions techniques, juridiques ou environnementales sont de plus en plus complexes. Nous vous offrons un soutien concret, des conseils d'experts et un accès privilégié à des informations clés pour vous aider à prendre les bonnes décisions pour votre exploitation.
- **Pour faire entendre votre voix.** En tant qu'organisation représentative, nous portons vos préoccupations dans toutes les instances de l'Interprofession et auprès des pouvoirs publics.

Votre adhésion, c'est une voix de plus pour peser sur l'avenir de notre filière.

L'engagement de l'UGVC : une vision au service de tous et un message simple : l'action et l'unité.

Rejoignez-nous pour :

- **Renforcer notre capacité d'influence** pour que la voix des viticulteurs soit respectée dans l'ensemble de la filière.
- **Développer des services plus performants** qui répondent directement aux besoins de chaque viticulteur.
- **Faire de l'UGVC un lieu de partage et de solidarité**, car c'est ensemble que nous surmonterons les épreuves et que nous construirons un avenir durable pour le Cognac.

L'UGVC n'est pas une simple association. C'est notre force collective. En rejoignant nos rangs, vous faites le choix de l'unité, de la solidarité et de l'action pour défendre votre métier, votre patrimoine et votre savoir-faire.

Rejoignez l'UGVC et ensemble, bâtissons l'avenir du Cognac.

L'UGVC



APPEL À ADHÉSION 2026
DÉFENDRE - ACCOMPAGNER - PRÉSENTER - PROMOUVOIR

LES ACTIONS DE L'UGVC



DÉFENDRE

- Protéger notre appellation Cognac.
- Porter quotidiennement nos intérêts en matière de régulation de la production, d'évolution des pratiques environnementales, de pérennité de nos exploitations et de nos métiers...
- Agir auprès de nos représentants politiques et de l'État.

ACCOMPAGNER



- Vous aider dans vos formalités déclaratives et dans le montage de vos dossiers de demandes d'aides (restructuration, investissements viti-vinicoles, remboursement partiel TICPE/TICGN...).
- Vous accompagner dans vos démarches de plantations et de renouvellement du vignoble.
- Vous informer et être à vos côtés pour vous aider à prendre les meilleures décisions sur vos exploitations.
- Vous soutenir dans les défis techniques et environnementaux, contribuant à un avenir durable et compétitif.



REPRÉSENTER

- Faire que la viticulture reste un acteur incontournable et consulté.
- Assurer la représentativité forte de la viticulture au sein de notre Interprofession et siéger dans les nombreuses organisations institutionnelles.
- Travailler étroitement avec les administrations locales, régionales, françaises et européennes.

PROMOUVOIR



PTOS - OCTOBRE 2025
DEFENDRE - ACCOMPAGNER - REPRÉSENTER - PROMOUVOIR

- Vous informer de l'essentiel de l'actualité syndicale avec **Ugnic**, le magazine de référence de la filière, édité par l'UGVC.

ADHÉRER À L'UGVC C'EST BÉNÉFICIER DE PLUSIEURS AVANTAGES



L'UGVC, en tant que représentante de la viticulture du Cognac, a pour mission de défendre et de préserver vos intérêts. Le Pôle Direction & Affaires publiques accompagne les élus qui représentent et portent la voix des viticulteurs au plan local et national.



Le Pôle Accompagnement de l'UGVC a, parmi ses principales missions, celle de vous accompagner dans la gestion de votre entreprise et dans l'accomplissement de vos démarches administratives, notamment suite au développement important de la dématérialisation.



Divers enjeux existent pour le Pôle Communication de l'UGVC, qui met en place, au quotidien, des actions de communication pour ses adhérents, ses délégués, l'ensemble des élus et les partenaires du syndicat. Cela englobe une communication interne et externe s'appuyant sur différents supports, qu'ils soient print ou digitaux.



Une plateforme collaborative au service des viticulteurs. La plateforme « Grouper Viti-Cognac » incarne une approche solidaire et efficace de la viticulture. Pour 18 euros par an, elle permet de mutualiser les achats, de réduire les coûts et de simplifier la logistique.



PAS ENCORE ADHÉRENT ?

Remplissez dès aujourd'hui notre bulletin d'adhésion et profitez de l'actualité syndicale de la filière Cognac et des services de l'UGVC.

NOUS CONTACTER

LA ROCHE PLATE, 27 ROUTE DE LA GRUE
16130 GEN SAC-LA-PALLUE
05 45 36 59 88 - www.ugvc.fr - contact@ugvc.fr